

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
du MARDI 24 FEVRIER 2015 – 19 H 00  
DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE**

Étaient présents, tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de :

- Monsieur Mickaël DUHAUT, absent excusé.

Monsieur Arnaud FIGENWALD est nommé secrétaire de séance.

-----

Monsieur Voltaire BOUQUE présente le D.O.B.

### **1) Obligations Légales.**

Comme chaque année à cette période, l'ordre du jour du Conseil Municipal appelle la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire. Permettez-moi tout d'abord de vous en rappeler les obligations légales, à savoir :

- qu'il est obligatoire pour les Communes de plus de 3 500 habitants,
- qu'il n'a pas de caractère décisionnel mais expose au Conseil Municipal les orientations de la politique d'investissement et la stratégie financière pour l'année à venir,
- qu'il doit faire l'objet d'une délibération sans vote afin de permettre au représentant de l'État de s'assurer du respect de la loi,
- que son contenu n'est pas encadré par les textes.

### **2) Contexte Economique et Social.**

Le deuxième point concerne les perspectives macro-économiques et le contexte social dans lequel s'ouvre l'année budgétaire 2015. La dette publique atteint 2 031,5 Mds d'euros à la fin du 3ème trimestre 2014 soit 95,2 % du P.I.B., le déficit budgétaire était de 82 Mds d'euros fin 2014 soit 4,3 % du P.I.B., l'objectif de 2015 est de 4,1 % du P.I.B. Le taux de croissance de + 0,4 % en 2014 est estimé à + 1 % en 2015.

En ce qui concerne l'inflation, les prix à la consommation ont connu une progression de + 0,5 % en 2014. En 2015, la hausse des prix s'établirait à + 0,5 %. L'évolution du chômage est importante : 3 496 000 demandeurs d'emplois de catégorie A, soit 10,4 % de la population active à la fin 2014.

Monsieur Philippe BAROUX précise que si on reprend les catégories A,B et C de demandeurs d'emplois, le nombre de chômeurs en France est de 5 218 000.

La consommation des ménages – 0,2 % en 2014. Elle serait de + 0,3 % en 2015.

Madame le Maire demande à l'Assemblée si il y a des commentaires.

Monsieur Philippe BAROUX souhaite avoir des précisions sur le taux de chômage sur la Ville de Beuvry ; en 2011 il était de 15 %, Monsieur BAROUX voudrait connaître le chiffre pour 2014. Il demande si lors d'un prochain Conseil, il est possible d'obtenir le chiffre.

Madame Charline DENIS indique qu'une évaluation est en cours sur le bassin d'emploi.

### **3) La loi de finances 2015.**

- L'enveloppe Globale :

- Réduction programmée des concours de l'État sur la période 2015-2017 avec une baisse prévue des dotations aux collectivités locales de 11 milliards d'Euros qui vont s'étaler sur 3 ans 2015, 2016 et 2017.

- La Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) :

La réduction de la DGF est la principale disposition concernant les collectivités locales. La contribution des collectivités est fixée à 3,67 Mds € en 2015.

- La Dotation Forfaitaire (principale composante de le D.G.F) sera impactée par :

- la baisse de la DOTATION DE BASE estimée à 3 % ;
- la DOTATION SUPERFICIE restera stable ;
- les compensations PART SALAIRES TP et le COMPLÉMENT DE GARANTIE constituent des variables d'ajustement et sont susceptibles d'être écartées en fonction du potentiel fiscal de la Commune.

- La péréquation :

\* Une majoration de 228 M€ au titre de la péréquation, vient abonder :

- La dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale à hauteur de 120 M€ ,
- La dotation de solidarité rurale à hauteur de 78 M€,
- La dotation nationale de péréquation à hauteur de 10 M€.
- La Dotation de péréquation des départements à hauteur de 20 M€.

- Cette progression est financée à part égale par

\* Une minoration des allocations compensatrices de fiscalité directe locale (« variable d'ajustement ») à hauteur de 114M€,

\* Une minoration de certaines composantes de la DGF à hauteur de 114 M€.

- Le Fonds de péréquation des ressources intercommunales (FPIC) :

- Instauré en 2012 pour un montant total de 150 millions d'euros, il s'élèvera à 780 millions d'euros en 2015.

- La Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) :

- Son montant progresse de 200 millions d'euros.

- Le fonds d'Amorçage

- Le fonds d'amorçage en faveur de la mise en place d'activités périscolaires pour les communes est pérennisé.

- La fiscalité :

- La revalorisation forfaitaire des bases d'imposition locales est fixée à + 0,9 (0,9 % également en 2014).

#### **4) Bilan de l'Exercice Financier de l'année 2014 :**

➤ SECTION DE FONCTIONNEMENT

ÉVOLUTION DES RECETTES

	2014	2013	2012	2014/2012 en %
Recettes de l'exercice	8 274 000	9 044 000	8 795 000	-5,92
Report N - 1	1 170 000	1 150 000	1 086 000	7,73
Total recettes	9 444 000	10 194 000	9 881 000	-4,42

ÉVOLUTION DES DÉPENSES

	2014	2013	2012	2014/2012 en %
Dépenses de l'exercice	7 045 000	7 875 000	6 831 000	3,13

ÉVOLUTION DU RÉSULTAT

	2014	2013	2012	2014/2012 en %
Excédent de l'exercice	2 398 000	2 319 000	3 050 000	-21,37

➤ SECTION D'INVESTISSEMENT

ÉVOLUTION DES RECETTES

	2014	2013	2012	2014/2012 en %
Recettes de l'exercice	2 178 000	4 066 000	2 286 000	-4,72
Report N - 1	788 000			
Total recettes	2 966 000	4 066 000	2 286 000	29,74

ÉVOLUTION DES DÉPENSES

	2014	2013	2012	2014/2012 en %
Dépenses de l'exercice	2 224 000	3 163 000	2 309 000	-3,68
Report N - 1		114 000	91 000	
Total dépenses	2 224 000	3 277 000	2 400 000	-7,33

ÉVOLUTION DU RÉSULTAT

	2014	2013	2012	
Excédent de l'exercice	742 000	788 000	-114 000	Excédent de l'exercice

ÉVOLUTION DES RESTES A RÉALISER

	2014	2013	2012	
RAR en recettes	504 000	469 000	1 229 000	RAR en recettes
RAR en dépenses	2 080 000	1 961 000	2 795 000	RAR en dépenses

➤ EXÉCUTION DU BUDGET

RÉSULTAT CUMULÉ DE L'EXERCICE

Intitulé	Montant 2014	Montant 2013	Montant 2012	2014/2012 en %
Total recettes du budget ville	12 914 000	14 729 000	13 396 000	-3,59
Total dépenses du budget ville	11 349 000	13 113 000	12 026 000	-5,62
Résultat cumulé	1 565 000	1 616 000	1 370 000	14,23

### Commentaires :

- L'exercice 2014 se caractérise par :

- des dépenses de fonctionnement bien contenues malgré une inflation à + 0,5 %,
- des restes à réaliser en dépenses d'équipement représentant 40 % des dépenses prévues qui s'expliquent par :
  - des provisions pour des programmes d'investissement (Léo Lagrange, place, crèche...).
  - des opérations en cours (études, éclairage public, acquisitions immobilières, travaux voiries...).
- une épargne de gestion correcte qui permettra de dégager une capacité d'autofinancement raisonnable pour 2015.

Monsieur Philippe BAROUX souhaite avoir des précisions sur les calculs de ratio, et demande si il y a une raison particulière au fait de prendre les résultats sur deux années.

Monsieur Voltaire BOUQUE précise que c'est par habitude de prendre les résultats sur les deux années précédentes.

### **5) Etat de la Dette.**

Endettement	En milliers d'euros	Euros par habitant	
		BEUVRY	STRATE 2013
En cours de la dette au 01/01/2015	1 326	143,04	881
Annuité de la dette	266	28	112

La capacité de désendettement de la commune est de 0,95 an en 2014 soit environ 11 mois . La moyenne de la STRATE est de 4,6 ans.

### **6) Les orientations budgétaires 2015.**

Les perspectives budgétaires qui vous sont proposées ci-après tiennent compte des informations actuellement en notre possession et s'inspirent des objectifs généraux suivants :

- maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- qualité de service rendu,
- stabilité des impôts locaux,
- réalisation de nouveaux équipements structurants,
- entretien et rénovation du patrimoine communal.

Dans le contexte financier actuel où les taux d'intérêt des emprunts sont au plus bas, il apparaît opportun de s'interroger sur la possibilité d'un emprunt de 900 000 € pour permettre une concrétisation plus rapide de certains projets d'importance (pôle Léo Lagrange, rénovation du dojo...).

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

#### **LES PRODUITS**

Dotations – Subventions – Participations	- 3 %
Impôts et taxes	+ 1 %

Autres produits	+ 9 %
-----------------	-------

**LES CHARGES**

Charges (gestion courante et exceptionnelle)	+ 1 %
Charges de personnel	+ 2,51%
Charges financières	- 11,79 %

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Programme prévisionnel des inscriptions nouvelles :

### DÉPENSES PREVUES

INTITULE	MONTANT
Eclairage public	277 000
Défense incendie	111 000
Acquisitions immobilières	233 000
Acquisition matériel et outillage technique et de voirie	57 000
Acquisition mobilier et autres matériels	326 000
Matériel de transport	25 000
Travaux de bâtiments	170 000
Travaux écoles	74 000
Travaux de voiries	676 000
Aménagement de terrains	5 800
Micro crèche	83 000
FTU	40 000
Mise en conformité des ERP (Dojo et ex-Inspection)	443 000
Pôle sportif	831 000
<b>TOTAL</b>	<b>3 351 800</b>

### RECETTES PREVUES

INTITULE	MONTANT
Dotations Fonds divers (FCTVA-Taxe Aménagement)	315 000
Subventions	729 000
Emprunt éclairage public (FDE)	100 000
Autofinancement	1 307 800

## **7) Budget Annexe.**

### **1) ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES**

L'excédent global de clôture est de 81 681,99 € et se décompose comme suit :

- . fonctionnement : 27 153,34 €
- . investissement : 54 468,65 €

Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal si il y a des questions.

Monsieur Charles DUMONT remarque qu'on parle de stabilité des impôts, il y a bien stabilité du pourcentage appliqué par la Mairie mais il n'y a pas de stabilité des impôts. Quand on regarde la valeur locative, elle a augmenté de 6,4 % depuis 4 ans. Les salaires des fonctionnaires sont gelés depuis 2010, ils ont subi l'inflation de 5,5 % depuis ces 4 dernières années. Quand on cumule les deux, il y a une augmentation de 12 %.

Madame le Maire précise qu'il s'agit de la part Communale et que le pourcentage n'a pas varié depuis 7 ans et qu'il ne variera pas cette année.

Monsieur Charles DUMONT indique également que le coût de l'eau a aussi augmenté depuis le passage au SIADEBP.

Madame Nadine LEFEBVRE précise que la part fixe du SIADEBP a baissé de 5 € et si on compare avec d'autres syndicats ou d'autres communes, nous sommes dans la moyenne basse.

Madame le Maire remercie l'Assemblée.